

AR Prefecture

063-216303099-20220930-2022_48-DE

Reçu le 04/10/2022

Publié le 04/10/2022

Republique Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 30 Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Mireille CARRET, Frédéric CHAZELLE, Yvan CARRET, Gérard ROURE, Thibault CALMARD.

Absent (1) : Sandrine HAUTEVILLE

Procuration (1) : Sandrine HAUTEVILLE a donné procuration à Danièle HORTALA

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Danièle HORTALA

Date de la convocation : 23/09/2022

12 ► ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRE DE RECETTE SUR LE BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un état retraçant un titre de recette pour lequel la trésorerie n'a pas pu obtenir de paiement.

Il s'agit du titre de recette n°123 de 2015 concernant la facturation d'une location de gîte (montant restant à recouvrer : 0,60 €).

Considérant le montant relativement faible du titre et les difficultés pour recouvrer la somme,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ **accepte** la mise en non-valeur du titre de recette n°123/2015 de 0,60 €

↳ **décide** d'émettre un mandat de 0,60 € à l'article 6541 (pertes sur créances irrécouvrables – créances en non-valeur) pour régularisation

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Maire,
Michel ROCHE

